Régie de l’énergie
Demande d’intervention : Liste des sujets

Instructions

Veuillez utiliser ce gabarit pour fournir les informations exigées pour chacun des sujets dont vous entendez traiter dans le dossier, et joignez-le à votre demande d’intervention.

Informations générales

Nom de la personne intéressée : Regroupement pour la transition et l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)

Numéro du dossier : R-4169-2021 - Phase 2 (CI).
Le 31 octobre 2022.

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : 1. Le nouveau tarif bi-énergie CI de HQD

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Le RTIEÉ souhaite maximiser la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques au Québec. Il souhaite que les programmes à cet effet soient aisément accessibles, favorisent le choix de la bonne énergie à la bonne place et que leurs modalités soient environementalement saines, créent un incitatif réel aux clients, tout en évitant les opportunismes et en demeurant équitable auprès de la clientèle notamment celle qui a déjà réalisé des mesures transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques ou qui est en cours d'y procéder valablement hors des programmes visés.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le RTIEÉ est en accord avec le principe du nouvaeu tarif biénergie CI proposé par HQD. Tous avons toutefois de nombreuses interrogations quant à son évaluation et ses modalités:

A) Le texte de l'admissibilité au nouveau tarif telle que proposée par HQD (gaz, bois, mazoit, propane)

1.1 La source d'énergie de pointe selon ce tarif pourrait certes être le gaz et les granules de bois (tel que proposé par HQD) mais il nous semble que, contrairement à ce que HQD propoise ici, il serait contraire aux politiques énergétiques d'y permettre aussi le mazout et le propane. À tout le moins, HQD devrait présenter l'impact de chacune de ces bi-énergie quant aux réductions ou non des GES, afin que soit correctement décrite l'admissibilité au nouveau tarif.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Nous poserons des questions écrites aux distributeurs, logerons une preuve écrite par nos analystes, prendrons connaissance des autres preuves et les intrerrogerons au besoin, poserons des questions orales en audience, y présenterons notre preuve et présenterons une argumentation.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Sujet 1 suite

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

B) L'évaluation des réductions de GES et la comparaison (économique et en GES) avec les autres scénarios

1.2. Aucun calcul n'est fourni des économies potentielles de GES. Il est important de pouvoir mesurer l'impact des économies pour chacun des scénario (vs le TAE ou le 100% gaz naturel).

1.3. À cette fin, nous rexaminerons si les modalités du tarif proposé, dont la température de permutation et le montant de chaque tranche sont correctement désignées. Ce ne doit pas nécessairement être les mêmes qu'au secteur résidentiel.

1.4. Il y aurait lieu aussi de comparer la présente Offre (économiquement et en réduction de GES) avec un scénario basé sur ders accumulateurs de chaleur, de tels équipements étant davahtage accessibles au secteur CI.

1.5. Aucune explication n'est fournie pour justifier que HQD ne rémunèrerait plus, au secteur CI, Énergir pour le service d'effacement de la pointe électrique que lui offrirait Énergir en conservant ses propres clients gaziers pour la pointe seulement (« la contribution GES »).

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l’énergie
Demande d’intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Sujet 1 suite

Nature de l’intérêt relatif à ce sujet :

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

B) L'évaluation des réductions de GES et la comparaison (économique et en GES) avec les autres scénarios
SUITE
1.6. Encore une fois on ne connait pas les programmes qui seront proposés par le SITE. En general ces programmes sont toujours modulés en fonction des économies de GES. On ne connait pas non plus les modalités des programmes qui seraient offerts par le distributeur. L'ensemble de ces modalités sont essentielles pour déterminer la rentabilité du programme du point de vue du client et les cibles de participation.

1.7. Il n'y a aucun detail sur les programmes de marketing/commercialisation.

1.8. On ignore si le nouveau tarif biénergie CI entrerait en vigueur le 1er avril 2025 ou si HQD envisage de soumettre un mémoire pour l'obtention d'un décret de traif particulier avant cette date.

1.9. Les cibles de participation de chaque année doivent être définies en fonction de tous ces facteurs.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d’expert :

S’il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l’étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : 2. Annulation des frais associés aux travaux électriques réalisés par HQ

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Voir sujet 1.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Nous étions déjà en accord avec cette annulation en Phase 1 au secteur résidentiel.

Nous comprenons qu'HQD propose qu'elle s'appliquera aussi au secteur CI. Il serait toutefois souhaitable au préalable qu'HQD en évalue l'impact plus précisément. On ne parle pas ici d'entrées de 200A mais de charges potentiellement importantes.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Voir sujet 1.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : 3. Harmonisation entre les programmes d'HQD et Énergir tant en biénergie qu'en subventions aux investissements des clients

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Voir sujet 1.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Il y a lieu de vérifier l'harmonisation entre les programmes d'HQD (notamment le GDP Affaires) et Énergir tant en biénergie qu'en subventions aux investissements des clients, notamment Plus particulièrement, les coûts en investissements des clients et le montant de leurs subventions devraient pouvoir amener des variations dans les tarifs et conditions biénergie leur étant applicables, ce qui pourrait s'établir par catégorie d'équipements, ceci afin de renforcer l'incitatif aux clients.

Les modalités de la présente offre (OTC), y compris celles dévrites aux sujets qui précèdent, pourraient devoir être ajustées afin d'assurer cette harmonisation.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Voir sujet 1.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : 4. Modifications aux Tarifs et conditions de service d'Énergir

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Voir sujet 1.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Nous sommes en principe favorables à l'extension au secteur CI d'Énergir de l'exemption de l'application du Supplément pour service de pointe aux clients CI. Nous croyons toutefois à ce stade que cet article doive être maintenu pour le reste (essentiellement la bi-énergie avec le mazout) et ne croyons pas à ce stade qu'Énergir ait raison d'envisager à terme la suppressoon complète de cet article.

Il y aurait lieu de vérifier quels tarifs et différences de coûts s'appliqueraientaux clients s'il n'y avait pas d'application du tarif 1 à tout client adhérant à l'Offre (OTC); il n'est pas clair s'il s'agit là ou non d'une modification tarifaire proposée par Énergir.

Enfin, il y auraitr lieu qu'Énergir précise quels sont les autres changements à sa structure tarifaire étudiée au Dossier R-3867-2013 qui affecteraient les participants à l'Offre (OTC) - Voir HQD-Énergir-8, Doc.1, page 9, lignes 1-2.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Voir sujet 1.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : 5. Conditions particulières éventuelles pour les clients d'Énergir en achat de GSR

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Voir sujet 1.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Nous envisageons d'examiner, pour le secteur CI, la possibilité de fixer des conditions plus avantageuses aux clients d'Énergir qui sont aussi des acheteurs volontaires de GSR, ceci afin d'aider davantage l'essor de cette filière jusqu'à l'atteinte des cibles fixées par réglement du gouvernement.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Voir sujet 1.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets